

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT DE
BOULOGNE SUR MER

COMMUNE DE COLEMBERT

62142

CANTON DE
DESVRES

Le 10 décembre 2010

Téléphone : 03.21.33.30.88
Télécopie : 03.21.32.36.32
e-mail : communedecolembert@wanadoo.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

Horaires d'ouverture pendant les vacances de Noël :

Du 20 au 24 décembre : La Mairie sera ouverte au public uniquement :

le JEUDI 23 DECEMBRE : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h à 17 h 00

Du 27 au 31 décembre : la mairie sera ouverte au public :

- le mercredi : de 09 h 00 à 12 h 00
- le jeudi : de 14 h 00 à 17 h 00
- le vendredi : de 08 h 00 à 12 h 00
-

La permanence du Maire sera assurée les vendredis 24 décembre et 31 décembre :

de 10 h 00 à 12 h 00.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE

Le mercredi de 10h00 à 12h00

Le vendredi de 17h00 à 19h00

Le samedi de 10h à 12h

De nouveaux livres sont à votre disposition : consulter le tract ci-joint.

SITE INTERNET

Le site internet vous permet d'accéder en direct à l'actualité communale, de trouver des informations sur les services mis à votre disposition, de télécharger des documents administratifs, de connaître les entreprises et les associations...

Vous pouvez également y consulter la météo ainsi que les articles de presse parus dans les journaux locaux et concernant la commune.

Une rubrique patrimoine et histoire vous renseigne sur les richesses de notre village.

Vous y retrouvez aussi les bulletins communaux d'information et les compte rendus des réunions du conseil municipal.

Pour accéder au site il suffit de taper www.colembert.fr

RECENSEMENT

Le recensement est nécessaire et obligatoire.

Tous les garçons et les filles, sont tenus de se faire recenser à partir du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans.

Une attestation de recensement leur sera remise; elle est indispensable pour passer les examens, les concours ou le permis de conduire.

Les jeunes concernés sont priés de se présenter au secrétariat de Mairie munis de leur livret de famille.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

L'inscription sur les listes électorales est à effectuer avant le 31 décembre 2010.

Il suffit de se présenter en Mairie avec sa carte d'identité et un justificatif de domicile (EDF, tél...).

Exceptionnellement, la mairie sera ouverte **le vendredi 31 décembre de 08 h 00 à 12 h 00.**

ARBRE DE NOËL DE L'ECOLE

Le Père Noël nous informe qu'il se rendra à l'école le vendredi 17 décembre.

Cette année encore, le cadeau qu'il apporte aux enfants est un spectacle auquel tous sont conviés.

A cette occasion, nous invitons tous les enfants non encore scolarisés, accompagnés d'un parent, à venir assister à cet arbre de Noël.

Rendez-vous :

Le 17 décembre à 15h 30 à la salle d'évolution de l'école maternelle

COLIS DES AINES

Le Centre Communal d'Action Sociale a décidé d'offrir un colis de Noël à tous les habitants de la commune inscrits sur les listes électorales et âgés de plus de 65 ans.

Les membres du CCAS passeront déposer ce colis le samedi 18 décembre 2010.

En cas d'absence lors de notre passage, veuillez téléphoner à Marie-Christine pour retirer ce colis à la mairie au 03.21.33.30.88

CROSS DE L'EPIPHANIE

Adultes, enfants, venez participer au cross de l'épiphanie, qui aura lieu dans le parc du château **le dimanche 9 janvier** (tract joint)

RECENSEMENT DE LA POPULATION : (courrier joint)

Un recensement de la population sera effectué **du 20 janvier 2011 au 19 février 2011.** Madame **Marie-Christine TIRMARCHE** et Monsieur **Rémi VERBECQ** seront vos interlocuteurs pour cette mission.

L'équipe municipale vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année